

Initiatives parlementaires

Je vais conclure rapidement, car je pense que mon temps de parole est presque terminé. Je dois poser cette question: Que faisons-nous maintenant?

Si l'on faisait un sondage auprès des Canadiens en leur demandant: Êtes-vous en faveur de cette initiative? Je pense que la plupart diraient oui. Un certain nombre de personnes puissantes et haut placées diraient: «Oui, mais jusqu'à un certain point.» Il faut vaincre ce genre d'élitisme. Nous devons faire un pas de plus en avant.

Je pense que la population du Canada de toutes les régions et de toutes les provinces est d'accord. Le gouvernement doit considérer sérieusement cette proposition. Il faudrait la peaufiner si tel est son désir. Il faudrait en discuter avec les divers intervenants, c'est-à-dire les provinces, les territoires, le secteur privé et la population du Canada. Le gouvernement devra alors aller de l'avant avec quelque chose de très concret.

Je dois reconnaître, encore une fois, que je me réjouis qu'un tel projet ait été mis de l'avant. Je l'ai déjà dit et je le répéterai encore. L'éducation, au sens large du terme, est le fondement même d'une société moderne, progressive et dynamique. Si nous pouvons apprendre à travailler ensemble et à réaliser des synergies dans ce que nous faisons, tout le monde en tirera profit tant sur le plan économique que sur le plan social et humain.

[Français]

Monsieur le Président, je termine en disant que j'espère que le gouvernement va étudier sérieusement ce projet, le rappeler et peut-être le mettre de l'avant.

M. Vincent Della Noce (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État du Canada et du ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Monsieur le Président, je suis heureux également de profiter de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour vous parler de la proposition du député de Windsor—Sainte-Claire concernant la création d'un conseil canadien sur l'éducation.

Nous savons tous à quel point l'éducation joue un rôle essentiel dans l'édification d'un pays, dans quelle mesure elle influe sur son développement et, en fin de compte, sur sa prospérité. Le niveau de vie des Canadiens et des Canadiennes, particulièrement celui des générations à venir, repose sur notre capacité de mettre à leur disposition des ressources éducationnelles qui soient à la fois efficaces, attrayantes et accessibles. Il ne s'agit pas seulement d'offrir des services, mais encore faut-il pour ce faire, connaître à fond tous les aspects de ce domaine complexe qu'est l'éducation. Dans le monde où nous vivons, un monde lui-même de plus en plus complexe, un monde en constante évolution, les besoins en cette matière sont sans cesse plus variés.

Nous ne pouvons pas, monsieur le Président, fermer les yeux devant cette réalité. Il serait pratiquement suicidaire pour notre société d'agir de la sorte.

Il y a plus d'un siècle et quart, le naturaliste Charles Darwin énonçait une vérité qui n'a rien perdu aujourd'hui de son réalisme lorsqu'il affirmait que survivre, c'est s'adapter.

Pour survivre en tant que nation prospère et en tant que pays dont le niveau de vie est directement relié à sa compétitivité, il est essentiel que nous sachions nous adapter aux nouvelles réalités dans le domaine de l'éducation. Et ces réalités sont aussi nombreuses que variées.

L'une d'elles, et non la moindre, réside dans le degré le plus élevé de spécialisation des métiers et des professions. En moins d'un siècle, notre société est passée d'une économie largement basée sur le secteur primaire à une économie davantage fondée sur l'industrie, c'est-à-dire la transformation des matières premières en produits finis.

• (1940)

Vous n'aviez pas besoin, comme on le disait à l'époque, d'un cours classique pour cultiver la terre. Plus tard, les besoins générés par l'industrialisation ont accru sensiblement la nécessité d'acquérir des connaissances techniques dans les divers secteurs liés à la production de biens. Les progrès fantastiques qui ont été réalisés ces dernières décennies sur le plan technologique ont donné naissance à un monde largement différent. Maintenant, il est évident pour tous que l'économie du XXI^e siècle sera davantage basée sur la prestation de services. Et ce n'est pas sans raison que ce fait est évident pour tous: c'est que nous y sommes déjà dans ce monde de l'avenir.

Ce monde, monsieur le Président, c'est celui des ordinateurs, c'est celui de l'aérospatiale, c'est celui de la biotechnologie. Bref, c'est l'univers de la haute technologie. Et c'est ici que l'éducation doit intervenir. Le Canada doit être en mesure de former des gens pour occuper ces emplois, pour repousser la frontière des connaissances dans ce domaine et pour bien comprendre les changements sociaux, économiques et culturels qu'entraînera la haute technologie.

Or, pour réaliser cette ambition, il est essentiel que nos systèmes d'éducation évoluent, qu'ils se développent davantage en fonction des impératifs nouveaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. C'est dans ce contexte que la recherche en éducation trouverait tout son sens.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le gouvernement fédéral a publié un document intitulé: *Bien apprendre... bien vivre*, qui vise à lancer, sur le plan national, une discussion sur les objectifs et les priorités canadiennes en matière d'éducation et de formation qui conduira à un consensus. C'est le ministre d'Emploi et Immigration Canada qui est chargé de tenir cette discussion avec les